
DÉFENSE Le coût caché de la dissuasion nucléaire

Pour la période 2024-2030, le gouvernement prévoit d'allouer au maintien de l'arsenal nucléaire français 13 % de son budget défense. Un arbitrage, classé secret défense, qui paraît sous-estimé.

Si « *la dissuasion nucléaire est la voûte [qui] protège nos intérêts vitaux, elle n'est plus consensuelle* », analyse le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, [dans un discours à l'Assemblée](#) qui a surpris par son apparente franchise. « *Or elle coûte cher, aujourd'hui et pour l'avenir* », ajoute-t-il, lors de son audition le 26 avril dernier, au sujet de la loi de programmation militaire qui encadre les dépenses des sept prochaines années.

Oui, mais cher comment ? Combien de milliards iront en 2024, et les années suivantes, à la modernisation des missiles nucléaires ou à la conception des futurs sous-marins nucléaires de nouvelle génération ? « *L'information est classifiée, parce que nos compétiteurs pourraient en déduire où et quand se situent nos efforts* », répond le ministère des Armées à *Alternatives Economiques*.

Entretenir le flou permet aussi d'éviter de questionner une décision politique datant du général de Gaulle, jamais remise en cause depuis soixante ans. « *La crainte du gouvernement est de provoquer un débat, dont il ne veut pas, sur pourquoi devrait-on conserver notre force de dissuasion* », estime Jean-Marie Collin, directeur France de la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN).

Le peuple et sa représentation nationale devront donc se contenter d'un seul pourcentage, jeté comme un os à ronger par le ministre. « 13 % » des 413 milliards d'euros prévus par la loi de programmation militaire (LPM), pour 2024-2030, sont réservés à la modernisation et au renouvellement de l'arsenal nucléaire français (290 bombes lançables depuis quatre sous-marins ou deux escadrons d'avions de chasse dédiés à la dissuasion).

Autrement dit, la facture s'élève à 53,7 milliards d'euros, soit 7,6 milliards en moyenne par an. Des chiffres que le gouvernement ne prononce jamais. De peur de susciter la comparaison avec les 10 milliards d'économies faites sur les retraites ?

« *Il y a aussi une certaine honte à affirmer qu'on veut dépenser autant d'argent pour des armes de destruction massive* », estime le militant du désarmement nucléaire.

Hausse de 60 %

Avec la prolongation de la guerre en Ukraine, la France suit le mouvement global du réarmement, avec des dépenses militaires qui bondissent de 40 % par rapport à la précédente loi de programmation militaire de la période 2019-2025.

Pour les équipements liés à la dissuasion nucléaire, la hausse sera encore plus sensible, d'environ 60 % indique *Le Monde*. La priorité est posée, même si la tendance avait déjà été amorcée par les prédécesseurs d'Emmanuel Macron. La dissuasion nucléaire représente le troisième **poste de dépense** du ministère des Armées, après le paiement des salaires et des grands programmes d'armements.

Après la parenthèse post-guerre froide des années 1990-2000 – qui a vu la diminution de moitié des armes nucléaires françaises –, les dépenses sont reparties à la hausse depuis 2009. En quinze ans, les crédits militaires absorbés par le nucléaire auront presque doublé, passant de 3,5 milliards d'euros en 2009 à 5,6 milliards en 2023, pour atteindre 7 milliards d'ici la fin du quinquennat.

Ces dépenses s'annoncent d'autant plus exponentielles que la France entre de plain-pied dans sa troisième phase d'investissements sur la dissuasion. A la modernisation et au remplacement des missiles de moyenne et longue portée actuels (ASMPA, M51) s'ajoute le projet pharaonique de construire la nouvelle génération de sous-marins nucléaires (SNLE), dont le premier doit être livré en 2035.

Autre chantier : le remplacement du Charles-de-Gaulle par un porte-avions à propulsion nucléaire, qui servira aux forces aéronavales nucléaires (FANU) mais n'est pas intégré au ratio de « 13 % ». Son prix étant estimé à 5 milliards d'euros, l'enveloppe de la dissuasion nucléaire s'élève donc en réalité à 58 milliards d'euros pour les sept prochaines années.

D'autres coûts cachés alourdissent encore plus la facture. L'entretien des Rafale réservés pour l'emploi de l'arme nucléaire, l'entraînement et le salaire des personnels affectés à la dissuasion, ne sont pas comptabilisés. Idem pour les navires de guerre qui ont pour principale fonction de protéger les sorties de sous-marins lanceurs d'engins nucléaires.

Les laboratoires et simulations d'essais nucléaires du commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui ont nécessité **2,3 milliards d'euros en 2021**, n'entrent pas non plus dans le calcul. « *Le coût annoncé est le coût minimum, mais il faudrait aussi considérer la gestion des déchets nucléaires militaires ou le démantèlement des anciens sous-marins, soit des dizaines de milliards d'euros supplémentaires* », ajoute Jean- Marie Collin.

Les finances n'étant pas extensibles, les commandes d'armes conventionnelles passent au second plan dans le projet de loi débattu au Parlement depuis le 22 mai. Grande perdante, l'armée de terre se retrouve avec plusieurs centaines de blindés en moins.

Une partie des Griffon et Jaguar qui devaient être remplacés ne seront finalement pas livrés avant 2030. Sur les 200 chars Leclerc, seuls 160 seront rénovés, note *Le Canard enchaîné*. La Marine devra se contenter de trois frégates sur les cinq promises et sept patrouilleurs sur les dix attendus. Quant à l'armée de l'air qui misait sur une flotte de 185 Rafale d'ici 2030, elle en aura 48 de moins et devra continuer de voler avec ses vieux Mirage.

Dans le contexte de l'invasion russe de l'Ukraine et son impressionnante consommation d'armes conventionnelles, blindés et avions de chasse en tête, les choix budgétaires français irritent certains dans les rangs de l'armée.

« Les armes nucléaires sont en général très mal vues dans les unités de combat qui les voient comme des trous noirs budgétaires, témoigne Guillaume Ancel, ancien officier de l'armée de terre, d'autant plus que l'armée de terre aurait dû être renforcée, après des années de manque d'investissements dans ses équipements. »

Pour cet ancien haut gradé engagé dans les années 1990, et l'un des rares à critiquer publiquement les décisions de sa hiérarchie face aux génocides au Rwanda et en Bosnie, *« les forces conventionnelles ne devraient pas servir de variable d'ajustement dans un système de défense, car la détention d'une arme nucléaire ne nous évite pas d'engager des guerres »*.

Paradoxes nucléaires

C'est tout le paradoxe de l'arme nucléaire. Alors qu'elle ne doit jamais servir, son maintien en condition opérationnelle coûte plus cher que les armements utilisés quotidiennement sur les champs de bataille. Son superpouvoir repose sur la croyance qu'elle protège d'offensives étatiques les neuf pays qui la détiennent.

Même si la France a 20 fois moins d'ogives nucléaires que la Russie, le chef de l'Etat français est, de fait, capable de causer des dégâts intolérables à un pays plus puissant. Un seul de ses missiles M51 affiche une puissance dix fois supérieure à celle larguée sur Hiroshima, et pourrait tuer des centaines de milliers de personnes.

Mais alors dans quel cas extrême un ou une présidente française oserait prendre la responsabilité d'éradiquer une part de l'Humanité ? La doctrine française autorise des frappes nucléaires *« quand ses intérêts vitaux sont menacés, c'est-à-dire en cas d'attaque conventionnelle sur le territoire français, sur ses approvisionnements énergétiques ou une atteinte au bon fonctionnement des institutions comme une tentative de coup d'Etat soutenue par une puissance étrangère »*, explique Héloïse Fayet, chercheuse à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

A la différence des Etats-Unis, qui offre son parapluie nucléaire à ses alliés, la France ne promet pas d'assistance automatique à ses partenaires stratégiques (Emirats arabes unis, Egypte, Inde) ni aux membres de l'Union européenne. Au point de laisser parfois entendre à ses voisins qu'ils devraient se débrouiller seuls en cas de bombardement.

En octobre 2022, Emmanuel Macron avait [suscité un tollé](#) en déclarant *« qu'une frappe nucléaire en Ukraine ou dans la région »* n'impliquerait pas de riposte directe de la France, contredisant ses propres déclarations deux ans plus tôt sur la *« dimension européenne »* de la dissuasion française.

Effet dissuasif indémontrable

Cette énième variation du « en même temps » macronien révèle, peut-être à son insu, que la menace de représailles nucléaires n'est pas la seule option disponible en cas de crise majeure en Europe. Au même titre que la Roumanie et la Pologne, la France peut compter sur la protection de l'OTAN dont elles sont membres.

« *L'arme atomique n'est pas la seule à dissuader l'ennemi, le fait d'avoir une armée conventionnelle de taille correcte et d'appartenir à une alliance militaire comme l'OTAN pèsent aussi dans la balance* », analyse la coordinatrice du programme dissuasion et prolifération de l'IFRI.

Le problème c'est qu'à moins de lire les pensées de Vladimir Poutine, Kim Jong-Un ou Xi Jinping, difficile de savoir ce qui dissuade le plus un adversaire d'attaquer.

Pour ne rien arranger, l'histoire offre plusieurs exemples d'Etats non dotés de la bombe A et pourtant à l'origine de conflits visant des puissances nucléaires : la guerre d'octobre 1973 menée par l'Egypte et la Syrie contre Israël, le Vietnam contre la Chine en 1979 ou encore l'Argentine envahissant les Malouines britanniques en 1982. Il serait vain, voire impossible, de mesurer quand l'arme « ultime » a un réel effet dissuasif, estime Benoît Pelopidas, en charge du programme d'études nucléaires de Science Po (CERI) : « *Il faut sortir du choix binaire, "avec" ou "sans" l'arme atomique, développe le chercheur, et plutôt se demander quel(s) ennemi(s) peuvent surgir dans les soixante-dix prochaines années et quels systèmes d'armement pourraient les dissuader de nous causer des dommages inacceptables* ».

En modernisant tout son arsenal et en investissant dans des sous-marins de troisième génération prévus pour durer jusqu'en 2090, la France fait le pari (sans le dire) que les systèmes d'armes développés aujourd'hui seront nécessairement adaptés aux menaces du futur.

Au moins trois scénarii alternatifs sont envisagés par l'auteur de *Repenser les choix nucléaires*, paru en 2022. Certaines menaces étatiques pourraient être neutralisées avec un arsenal classique et une composante nucléaire réduite. C'est l'analyse du Royaume-Uni qui n'a conservé que le volet maritime de son arsenal nucléaire.

Deuxième option, des cyberattaques visent nos armes nucléaires, qui deviennent nos pires failles. Enfin, la catastrophe climatique et l'effondrement de la biodiversité, tels que prévu par le GIEC à la fin du siècle, n'ont pas été empêchés.

« *Si la France devient inhabitable, les armes nucléaires y seront au mieux inopérantes* », remarque Benoît Pelopidas.

Pour les défenseurs de la doctrine gaulliste, tout débat affaiblirait la France au moment où la Chine veut multiplier par cinq ses ogives nucléaires. Pour les autres, l'urgence est à la réflexion sur ses choix stratégiques et budgétaires, sous peine de nous retrouver désarmés face à la menace climatique.